

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION N°2025 - 59

RENOUVELLEMENT DES CONTRATS D'ASSURANCE STATUTAIRE

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le 27 novembre à 09 Heures,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20, avenue des Droits de l'Homme à ORLÉANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents et pouvoirs : 23

Quorum : 16

Date de convocation : 20 novembre 2025

Présents :

- Madame GALZIN Florence - Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLE Jean-Michel - Adjoint au Maire d'Olivet
- Madame MARTIN Valérie – Maire de Lorris
- Madame DESNOUES Véronique - Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Monsieur BRICHARD Gérard – Maire de Desmorts
- Madame BATAILLE Muriel – Maire de Tournoisis
- Monsieur HARDOUIN Patrick – Maire de Neuville aux Bois
- Madame AUVRAY Chantal - Adjointe au Maire de Sermaises
- Monsieur NIEUVIARTS Hervé – Maire de Marcilly en Villette
- Monsieur MESAS Jacques – Maire de Beaugency
- Monsieur TURPIN Joël – Maire de Saint Martin d'Abbat
- Monsieur CHOUIN Stéphane – Maire de Saint Hilaire Saint Mesmin
- Monsieur RIVIERE William – Maire de La Neuville sur Essonne
- Monsieur LARCHERON Gérard – Président de la Communauté de communes des 4 Vallées
- Monsieur LACROIX Bruno – Adjoint au maire de Fleury les Aubrais
- Monsieur GABELLE Jean-Pierre - Conseiller Départemental

Etaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- | | | |
|------------------------------|---|----------------------------|
| - Monsieur FEVRIER Albert | à | Madame MARTIN Valérie |
| - Madame DURANT-GABORIT Anne | à | Madame GALZIN Florence |
| - Monsieur DEMAUMONT Franck | à | Madame DESNOUES Véronique |
| - Madame MELZASSARD Corinne | à | Monsieur MESAS Jacques |
| - Madame RASTOUL Isabelle | à | Monsieur PELLE Jean-Michel |
| - Monsieur JACQUET David | à | Monsieur NIEUVIARTS Hervé |
| - Monsieur VACHER Philippe | à | Monsieur BRICHARD Gérard |

Etaient absents et excusés :

Madame LEVY Véronique – Madame GAY Catherine

Envoyé en préfecture le 08/12/2025

Reçu en préfecture le 08/12/2025

Publié le

Berger Levrault

ID : 045-284500261-20251204-DEL2025_59-DE

Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, était excusée à la réunion.

Madame Valérie MARTIN, Vice-Présidente rappelle que les risques financiers dans le cas d'arrêt maladie, accident du travail, de maladie professionnelle, maternité, décès... incombent aux collectivités territoriales pour leurs agents.

La loi 84-53, en son article 26, alinéa 5 (non repris dans le Code Général de la Fonction Publique) autorise les Centres de Gestion à souscrire, pour le compte des Collectivités et Etablissements Publics du département qui le demandent, des contrats d'assurances les garantissant contre les risques financiers découlant des obligations citées au paragraphe précédent.

Le contrat actuel venant à expiration le 31 décembre 2026, il est proposé au Conseil d'Administration d'autoriser la Présidente à lancer une consultation pour un nouveau contrat d'assurance statutaire portant sur la période du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2030, pour le compte des collectivités et établissements qui auront mandaté le Centre de Gestion.

Il est également proposé que le Centre de Gestion ait recours à l'assistance d'un prestataire spécialisé pour mener à bien l'ensemble de la procédure.

A noter que les collectivités seront libres, lors de la présentation des résultats de la mise en concurrence, de signer les offres proposées ou non.

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
ORLÉANS, le 04 décembre 2025

La Présidente

Florence GALZIN